

DÉLIBÉRATION N°167
COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES
18 avril 2023

Objet : Retrait de la délibération n°162 du 30 mars 2023 du Budget supplémentaire 2023 de la Caisse des écoles

Par délibération du 30 mars 2023, le comité de caisse a approuvé le budget supplémentaire 2023. Au terme de l'article L242-1 du Code des relations entre le public et l'administration : *L'administration ne peut abroger ou retirer une décision créatrice de droits de sa propre initiative ou sur la demande d'un tiers que si elle est illégale et si l'abrogation ou le retrait intervient dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision.*

Il y a lieu de retirer la délibération n° 162 du 30 mars, relative au budget supplémentaire 2023, en effet, l'affectation des résultats de l'exercice 2022 ne peut s'effectuer qu'à la clôture de l'exercice, après le vote du compte administratif. Le compte administratif n'ayant pas été adopté, il n'était pas possible d'affecter le résultat et donc de voter le budget supplémentaire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Vu

- le Code de l'Éducation
- le CGCT,
- l'article L2311-5 du CGCT
- l'article L242-1 du Code des relations entre le public et l'administration,
- la délibération n°162 du 30 mars 2023 du Budget supplémentaire 2023 de la Caisse des écoles,

*Le Comité de Caisse,
sur proposition de sa Présidente,
après en avoir délibéré,*

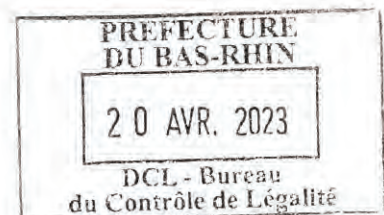
décide de retirer la délibération n°162 du 30 mars 2023 du Budget supplémentaire 2023 de la Caisse des écoles

La Présidente de la Caisse des écoles de Strasbourg
Jeanne BARSEGHIAN
par délégation de fonction



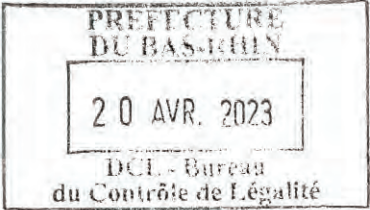



Hülliya TURAN,
Adjointe à la Maire

Représentante de la Maire, Présidente de la Caisse des écoles de Strasbourg



FEUILLE DES VISAS

Objet : Retrait de la délibération n°162 du 30 mars 2023 du Budget supplémentaire 2023 de la Caisse des écoles

	<p>La Présidente Jeanne BARSEGHIAN par délégation</p>  <p>Hülliya TURAN, Adjointe à la Maire</p>	<p>Excusée</p> <p>Stéphanie JAEGGY (ARS), Membre désignée par le Préfet</p>
 <p>Hervé POLESI, Adjoint à la Maire</p>	 <p>Étienne GONDREXON, Conseiller municipal délégué</p>	<p>Excusé</p> <p>Jean-Baptiste LADAIQUE, IEN Adjoint au DSDEN</p>

Nombre de membres en exercice	5
Nombre de membres présents-tes	3
Nombre de suffrages exprimés	3
Nombre de voix POUR	3
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0